



Projet Pédagogique de
AL de Combles
Juillet 2017

Sommaire

1. Descriptif de la structure

- 1. Présentation de la structure**
- 2. Le nombre et l'âge des enfants**
- 3. Le nombre d'adultes et leurs domaines de compétences**

2. Rappel du projet éducatif de l'organisateur

3. Les objectifs pédagogiques de l'équipe

4. Le fonctionnement de la structure

- 1. Les activités**
- 2. Les sorties et camping**
- 3. La vie quotidienne**
- 4. Parents**

1. Présentation de la structure

1. La structure se compose de :

- Une cour de récréation avec un préau
- Une salle d'activité
- Une salle pour la sieste
- Un bureau
- La mairie de Combles met aussi à notre disposition une salle polyvalente

2. Le nombre et l'âge des enfants

L'AL de Combles accueillera en son sein 40 enfants âgés de 3 à 12 ans sur la période du 10 au 28 juillet.

3. Le nombre d'adultes et leurs domaines de compétences

L'équipe pédagogique est composée de :

Un directeur :

Il est garant du bon fonctionnement du centre.

Il est responsable de la gestion du personnel :

- Participation au recrutement des animateurs
- Vérification de l'application du projet
- Suivi des stagiaires
- Formation des animateurs

Il est également responsable de la gestion administrative :

- État des présences des enfants
- État des présences des animateurs
- Suivi des dossiers du personnel
- Élaboration du projet et du budget
- Formalités administratives diverses
- Contact avec les partenaires et prestataires de service
- Contact avec les parents

Le Directeur organise deux rencontres avant l'ouverture de l'accueil de loisirs pour travailler sur différents points : élaboration du projet pédagogique, fonctionnement du centre, législation, projets d'animations de l'équipe...

4 animateurs :

3 animateurs diplômées BAFA

1 animateur stagiaire BAFA

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes
- Il sait accepter le refus, sollicité sans forcer lors des temps d'animations
- Il est force de proposition et sait s'adapter à toute situation
- Il gère son activité de la préparation au rangement
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière
- Il informe l'équipe de direction des problèmes survenus au cours de la journée
- Il connaît les différentes règles de sécurités essentielles relatives aux activités

Avec ses collègues :

- Il respecte ses collègues
- Il est solidaire de ses collègues
- Il sait travailler en équipe et écouter
- Il participe aux réunions de préparation
- Il sait se remettre en question
- Il respecte le travail de l'autre (prestataires de service, agents techniques...)

L'animateur prendra connaissance du projet pédagogique et s'engagera à le signer si il est en accord avec celui-ci .

Auprès des parents :

- Il est ouvert aux parents et sait leur communiquer des informations concernant la journée de leurs enfants
- Il sait répondre à des demandes d'organisations
- Il sait orienter les parents vers les personnes concernées afin de répondre au mieux à leurs attentes et questions
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ

Droits et devoirs de l'animateur**• La responsabilité :**

L'équipe d'animation assure la sécurité affective, physique et morale de l'enfant.

• La ponctualité :

L'animateur, comme le directeur, se doivent d'être à l'heure et arriver au moins 10 minutes avant de commencer leur journée.

On ne doit pas arriver à 8h00 si on commence à 8h00, en même temps que les enfants, mais avant eux, afin de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

• **S'informer, informer, guider :**

L'équipe d'animation s'attachera à échanger au maximum et à prendre connaissance du projet pédagogique afin de pouvoir répondre aux éventuelles questions des parents ou du personnel environnant concernant :

- Les activités mises en place,
- Les déplacements,
- Les sorties,
- L'aménagement des locaux,
- Le système de pointage
- Tout autre sujet concernant le bon déroulement de l'accueil de loisirs.

• **Portable, cigarette, alcool :**

L'utilisation du portable ne sera toléré dans tous les moments d'activités avec les enfants et les moments de repas sauf en cas de force majeure.

Cependant elle n'est pas interdite dans la mesure où l'équipe de direction doit pouvoir joindre l'équipe d'animation à tout moment.

Il est interdit de fumer devant les enfants et dans les locaux de l'accueil

Un coin fumeur est mis à votre disposition.

La consommation d'alcool est strictement interdite.

2. Rappel du projet éducatif de l'organisateur

Les objectifs du projet éducatif de l'UFCV sont les suivants :

- Le centre de loisirs est un lieu qui favorise les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes dans le centre
- Le centre de loisirs construit, de manière permanente, entre les animateurs et les enfants, une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptées à la réalité des enfants (leurs âges et compétences, leurs besoins).
- Le centre de loisirs est un lieu organisé sur les principes de la Convention Internationale des Droits des Enfants.
- Le centre de loisirs est une forme d'accueil qui répond à la fois aux nécessités de prise en charge des enfants et à leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination, de dépassement.

Coordonnées de l'organisateur :

UFCV, Délégation Haute-Normandie Picardie, 660 bis route d'Amiens bâtiment 2 - 80480 DURY 03.22.33.69.69

3. Les objectifs pédagogiques de l'équipe

Valeurs	Objectifs	Moyens	Activité
Valoriser l'imaginaire	Développer l'inventivité et la créativité	Grand jeu avec un scénario adapté à l'âge de l'enfant	
Développer la sociabilisation	Mettre en avant la cohésion de groupe Favoriser l'esprit d'équipe	Jeux de coopération Sports collectifs	
Sensibiliser à l'environnement	Prendre connaissance du monde qui nous entoure	Sortie nature, collecte de déchets des repas, création d'un vivarium	

L'imaginaire est primordial pour l'enfant, il lui permet de développer son inventivité et son esprit créatif. Pour cela, l'équipe d'animation va proposer des jeux où ils seront déguisés et garderont tout le long, une personnalité propre au rôle joué. Cela permet à l'enfant d'être plongé dans un monde différent de celui de l'accueil de loisirs.

La sociabilisation permet de tisser des liens sociaux entre les enfants et la collectivité, elle sera renforcée en proposant des jeux d'équipes et des activités de groupe ce qui favorise l'esprit d'équipe et la cohésion de groupe.

L'environnement est le monde où l'enfant grandit et évolue, lui faire prendre conscience des différents changements et de l'impact que l'homme a sur son monde.

3. Le fonctionnement de la structure

Thème : **Nature, découverte et aventure. Du 10 au 28 juillet 2017**

La structure sera ouverte sur le mois de juillet aux dates suivantes

Du 10 au 13 juillet, du 17 au 21 juillet et du 24 au 28 juillet.

Elle sera fermée le week-end ainsi que les jours fériés.

1. Les activités

Le programme d'activité est mis en place par l'équipe d'animation et sera disponible sur le site web de l'accueil de Combles ainsi que sur la structure elle-même.

Les enfants auront la possibilité de choisir librement leurs activités à la carte, ils pourront ainsi être autonomes dans leurs choix animations.

L'équipe pédagogique fera un bilan des activités avec les enfants juste avant le goûter par le biais d'un tableau pour chaque jour, fonctionnant avec des smiley (😊 😞)

Ce qui permettra à l'équipe pédagogique d'adapter au mieux ses activités futur.

2. Les sorties et nuitée

Nous avons prévu avec l'équipe pédagogique de mettre en place sept sorties au cours des trois semaines.

Trois sorties piscine à Péronne pour l'ensemble des enfants, maillot de bain, bonnet et serviette seront **obligatoire** pour ces sorties.

Une sortie arbo-escalade encadrée par des professionnels, un premier temps sur les consignes de sécurité, initiation et parcourt le matin, une pause repas, et une après-midi à la plage.

Une sortie équitation encadrée par des professionnels de l'équitation avec au programme de la journée, temps de soin du cheval, équipement et règles de sécurité, manège et/ou balade selon la tranche d'âge sur le long de la somme.

Une sortie à Nausicaà, visite du centre national de la mer à Boulogne sur Mer, l'un des plus grand et beau aquarium de France.

Les dates vous seront communiquées sur le planning d'activité et via des autorisations de sorties distribuées en début de séjour. De même dans le cas où il faut prévoir un pique-nique ou autres précautions.

Une nuitée sur le thème des étoiles, duvet, chamallow et repas convivial au programme ! Les enfants découvriront et tenteront de découvrir les différents mystères de l'espace par le biais de multiples animations.

3. La vie quotidienne

L'accueil des enfants se fait entre 8h30 et 9h00

Les activités démarreront chaque jour après le temps d'accueil à 9h15 et se termineront à 11h45 afin de prendre le déjeuner. Pour les repas, les parents auront la possibilité soit reprendre les enfants au temps du midi soit de déposer un panier repas froid ou chaud (des micro-ondes seront mis à disposition).

La pause déjeuner sera prise dans la salle polyvalente. Ils reprendront à 14h00 pour se finir vers 16h00 pour le goûter.

Les enfants repartent entre 17h30 et 18h00 accompagnés de leurs parents ou tuteur légal

Il est à la charge des parents ou du responsable légal de prévenir à l'avance la direction pour toute dérogation aux horaires de départ, de même pour la personne habilitée à venir chercher l'enfant d'une autre personne, une autorisation devra être signée et transmise à la direction.

4. Parents

Les parents sont eux aussi acteurs du fonctionnement de la structure. Afin de les tenir informés, une réunion aura lieu le 30 juin 2017 à 17h30 afin de leurs présenter le projet pédagogique ainsi que les projets d'activités et les différentes sorties.